

ÉCOLE	<input type="checkbox"/> maternelle	PONT DE VENCE
	<input checked="" type="checkbox"/> élémentaire	
	<input type="checkbox"/> primaire	
COMMUNE	SAINT EGREVE	

ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Adresser :
 – 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
 – 1 exemplaire au Maire

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

NOM	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : Joséphine JANS	X		
Maîtres de l'école			
CHERRIERE Alexandra	X		
DEMORTIERE Anne-Sophie		X	
JOVENIAUX Maëlle	X		
GRICHINE Hélène	X		
REY Céline	X		
ROUX Delphine	X		
VUILLOD Laetitia	X		
Représentant du R.A.S.E.D. : GREVE Manuella		X	
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
PERNOT Cécile		X	
LANNEAU Benoît	X		
MONFROY Brice	X		
SCHIAVON Céline	X		
DELSENY Jean-Michel	X		
CHABERT Sylvie	X		
BLANC-GONNET Kristel		X	
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Marie-Noëlle ROBICHON		X	
Maire de la Commune : Mme KAMOSKI		X	
Conseiller Municipal : M. FRISARI Antoine	X		
Responsable Mme PONTIUS	X		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. BALESTAS Jean	X		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. : FERREOL-BARBÉY Myriam		X	
Médecin scolaire : FIGAROL Françoise		X	
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Représentants des parents d'élèves suppléants			REPLAÇANT
CAVALLI Séverine	X		
POIZAT Jean-Philippe	X		
FENZI Carole	X		
LINDER Thierry		X	
MARJOLLET Marina	X		

Procès-verbal établi le 14 /11/ 2014 La Présidente, Directrice de l'école et Secrétaire de séance,

Début de réunion : 18h45
 Fin de réunion : 21h15

Mme JANS

Ce compte-rendu a été rédigé en concertation avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants

PLAN

1- Organisation interne du Conseil d'École

2- Organisation générale de l'école

2.1- Règlement intérieur de l'école

2.2- Projet d'organisation de la semaine scolaire

2.3- Projet d'école

2.4- ...

3- Vie de l'école

3.1- Activités scolaires dans l'école

3.2- Activités scolaires hors de l'école

3.3- Activités périscolaires

3.4- Restauration scolaire

3.5- ...

4- Moyens

4.1- Matériels

4.2- Locaux

4.3- ...

5- Utilisation des locaux

Donner un numéro à 1, 2, ou 3 chiffres pour chaque point de l'ordre du jour, placé avant le titre, dans la colonne prévue. (Ex. : 3.1.1- Courseton)

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
1.	<p>Effectif pour la rentrée 2012-2013 CP1 : 21- CP2 : 22- CE1 : 24 – CE1/2 : 24 – CE2 /CM1: 24 – CM1/2: 24 – CM2 : 25 Total : 163 L'école se félicite de la non-fermeture de la 7^{ième} classe. Les prévisions actuelles pour l'année prochaine sont de 162 élèves, mais cela ne tient pas compte de l'arrivée éventuelle d'enfants dans les nouveaux logements qui vont être livrés durant l'année en cours.</p> <p>Une étudiante Selma Boutabla est accueillie dans l'école, 9h par semaine, durant toute l'année scolaire. Recrutée dans le cadre du dispositif « Emploi Avenir », son objectif est de passer le concours de professeur des écoles.</p>	
2.3	<p>Projet d'école, projets spécifiques Le nouveau projet d'école, validé par l'Inspection départementale, se décline selon 4 axes :</p> <p>1-Axe : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun Axe retenu : La résolution de problèmes avec les 4 opérations. <u>Objectif</u> : Amener le plus d'élèves à améliorer leur procédure de résolution de problèmes</p> <p><u>Action en cours dans toutes les classes</u> : - Travailler de façon ritualisée la résolution de problème en utilisant des outils adaptés.</p> <p>2- Axe : Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste <u>Objectifs</u> : - assister à un spectacle vivant, à la projection d'un film, à des ateliers pédagogiques aux musées tous les ans - participer à la création d'un spectacle vivant - mise en place d'un cahier de parcours culturel personnel de l'élève</p> <p><u>Actions spécifiques de l'année en cours</u> :</p> <p>-Rencontre avec un artiste chinois pour la classe de CM2 le mardi 14/10 dernier.</p> <p>-Parcours artistique au Musée de peinture de Grenoble pour la classe de CM1/2 en novembre et décembre 2014.</p> <p>-Passeports africains classes de CP1 et CE2/CM1: - projet coopératif en liaison avec les activités de l'Association « Odjale » - création artistique de masques en terre (avec participation d'un intervenant extérieur) Budget prévu : 300 euros pour chaque classe. Une subvention par l'association Odjale est en cours de validation. Pour financer l'ensemble du projet, une vente d'objets sera proposée aux familles en décembre.</p> <p>-Parcours « Patrimoine historique de la ville de Grenoble pour tous les élèves de niveau CM2 en octobre et juin.</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<p>- Assister au spectacle de théâtre vivant : Babayaga, adaptation d'un conte russe, en mai 2015, pour toutes les classes. Coût : 4,5 euros par enfant.</p> <p>- Création de jeux : réalisation collective par classe. Présentation en fin d'année scolaire.</p> <p>D'autres actions seront menées tout au long de l'année scolaire.</p> <p>Les parents d'élèves délégués ont indiqué que le bénéfice des ventes de chocolats et de sapsins permettra de financer en partie ces différentes actions.</p> <p>3- Axe : Réponse à la difficulté scolaire et/ou Réponse aux besoins particuliers Axe retenu : Méthodologie au service du savoir <u>Objectif</u> : favoriser des automatismes de mémorisation et d'analyse des tâches à accomplir <u>Actions spécifiques de l'année en cours</u> : Dans chaque classe, travailler la méthodologie, notamment au cours des séances d'APC. Intervention ciblée de l'enseignante du RASED.</p> <p>- Projet spécifique pour la Classe de CE2/CM1 « comprendre pour mieux apprendre » <u>objectifs</u> : - amener les élèves à mieux comprendre comment fonctionne leur cerveau afin qu'ils puissent l'utiliser de façon efficace. - permettre aux élèves à besoins particuliers de découvrir des stratégies cognitives facilitant la réussite. Action menée avec l'intervention de la psychologue scolaire et de la maîtresse E.</p> <p>- Projet spécifique pour la Classe de CP2 en partenariat avec 3 autres classes de l'école élémentaire Rochepleine « la méthodologie au service des savoirs » Ce projet s'inscrit dans le dispositif : « Espaces Naturels Sensibles » proposé par le Conseil général (co-financier). Il a été validé par l'IEN. C'est un projet qui favorise des apprentissages identifiables, figurant au programme de plusieurs champs disciplinaires (civisme, langue, géographie, ..) et un travail sur le thème de la découverte et l'interprétation des dispositifs ENS. Concrètement : travail de recherche en classe, correspondance scolaire, 3 sorties : 2 au Col de Porte (en hiver (raquettes), une autre au printemps) ; 1 à l'étang de l'Herretang. Coût du projet : 800 €. Une vente d'objets sera proposée aux familles en décembre pour financer cette action.</p> <p>4- Axe : Vie scolaire (communication avec les familles, communication, partenariat, ...) <u>Axe retenu</u> : Favoriser les liens école/famille <u>Indicateurs</u> : -difficulté des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant (mots, cahiers et évaluations non signés) <u>Objectifs</u> : - améliorer la communication école et familles - améliorer l'investissement des familles dans le suivi des élèves - établir un règlement intérieur commun périscolaire-école</p> <p><u>Actions</u> : Etablir un règlement intérieur commun Une première rencontre a eu lieu début octobre avec les représentants de la mairie, du périscolaire et les enseignantes.</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
3	<p><u>Activités pédagogiques complémentaires</u> Elles sont axées soit sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊃ Aide aux difficultés dans l'apprentissage ⊃ Accompagnement au travail personnel ⊃ Activités en lien avec le projet d'école ou le projet éducatif local <p>La durée de ces APC est de 45 minutes. L'école rappelle que si les activités sont facultatives, en cas de participation, il y a obligation scolaire d'assiduité.</p> <p><u>Projet Développement Durable 2014-2015</u> Intervenants dans le projet : Les animateurs Jeunes et Nature Pour toutes les 4 classes du cycle 2 : le potager Objectif : aménager des zones potagères. Plusieurs séances sont programmées en novembre/décembre ; mars/avril ; et mai/juin.</p> <p>Pour les 3 classes de cycle 3 : l'énergie L'articulation et le détail des différentes actions n'ont pas encore été arrêtés à la date du conseil.</p> <p><u>Quaix</u> Classes vertes pour les CP1 : 2 jours les 8+9 septembre. 2 autres jours en mai. CP2 – CE1 (+ tous les élèves de niveau CE1) : première semaine de juin 2015.</p> <p><u>Education Physique et Sportive</u> Période 1 (septembre-octobre) : Rugby (CM1/2 et CM2), jeux collectifs (CE1 ; CE1/2 et CE2/CM1) Course longue (du CE1 au CM2) Natation pour les CP1 et CP2.</p> <p>Période 2 (novembre-décembre) : Cycle de gymnastique du CP au CE2/CM1 Acrosport pour les CM1/2 <u>Cycle intensif de natation</u> pour les CM2.</p> <p>Les séances de ski nordique pour les élèves de CM1 et de ski alpin pour les élèves CM2 auront lieu du mardi 6 janvier au mardi 3 février (soit 5 séances). La participation financière des familles : 6,77€. L'école a besoin de parents accompagnateurs pour pouvoir assurer ce cycle. Le transport sera effectué à partir de l'Espace Robert Fiat. Au retour à 15h45, les élèves seront ramenés à l'école et confiés au périscolaire, s'ils ont été inscrits par leurs parents au préalable.</p> <p>Cycle natation Cycle intensif pour tous : soit une dizaine de séances par classe, étalées sur l'année scolaire, sauf pour les CE2/CM1 ; CM1 et CM2 dont le cycle aura lieu en juin à la piscine des Mails.</p>	
2.3	<p><u>Vote du Règlement intérieur</u> Le règlement intérieur rassemble et fixe, dans un seul document, l'ensemble des règles de vie dans l'établissement qui leur sont applicables. Il rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> . les règles de civilité et de comportement, . les mesures d'organisation de l'établissement : nouveaux horaires . l'usage ou l'interdiction de certains objets personnels (téléphones, jeux électroniques, objets dangereux, chewing-gums, cartes de valeur, ...). (y compris l'interdiction de fumer à l'intérieur de l'enceinte de l'école.) 	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
	<p>Les enseignants distribueront à chaque élève la nouvelle mouture du règlement intérieur qui reprend le règlement départemental de l'académie de Grenoble. Rappel : L'école a désormais un site à l'adresse suivante :http://www.ac-grenoble.fr/webecoles/stegreve.ptvenceelem.php une annexe est ajoutée : il s'agit de la charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école. L'ensemble de ces documents doit être retourné à l'école signé par les 2 parents et l'élève.</p> <p>3. <u>ELCO : Enseignement de Langue et Culture d'Origine</u> L'Inspection académique a décidé le maintien du cours de langue et de culture tunisienne sur l'école. Compte tenu des contraintes horaires de l'intervenant, le cours a été fixé au mercredi de 17h15 à 18h45. Malgré les préinscriptions de 4 enfants sur l'école, et la proposition d'accueil ouvert à d'autres enfants de la commune, aucun enfant ne s'est présenté au premier cours. L'école a informé la DASEN de cet état de fait.</p> <p>4. <u>Dispositif numérique</u> Monsieur Frisari présente le projet d'équipement numérique prévu sur tous les groupes scolaires de la ville d'ici à 2019. Il s'agit d'équiper chaque groupe scolaire d'un vidéoprojecteur interactif par classe avec 3 à 4 ordinateurs fixes. Une classe mobile avec des microordinateurs complètera cet équipement. La maintenance sera assurée par le service informatique de la ville grâce à une prise en main à distance. La dotation pour le groupe scolaire Pont de Vence sera effective pour la rentrée 2016. Pour permettre la réalisation de ce plan, la mairie a décidé de basculer l'enveloppe de 11 000€ qui, jusqu'à l'an passé, cofinçait des actions culturelles et « développement durable » en frais de fonctionnement pour le service informatique. Un groupe de travail réunissant quelques enseignants, un représentant de l'IEN, les équipes techniques de la ville est constitué.</p> <p>Les parents d'élèves s'inquiètent des effets potentiellement nocifs, sur leurs enfants, de l'émetteur WIFI dont sera équipée la classe mobile. La mairie précise que l'ensemble de l'équipement répond aux préconisations du ministère de l'éducation nationale. L'émetteur sera de très courte portée et en dehors des temps d'utilisation ponctuels de la classe mobile, les salles de classe auront une liaison filaire, c'est-à-dire une connexion téléphonique classique.</p> <p>L'école souligne l'aspect positif de ce dispositif numérique en termes d'apprentissage.</p> <p>4.1 <u>Point sur les travaux</u> Cour de l'école : Les parents d'élèves et l'équipe pédagogique souhaitent la poursuite de l'aménagement de la cour : la plantation d'un arbre et de buissons sur la zone engazonnée, le marquage de jeux au sol (rafraichissement des anciennes marelles).</p> <p>Par ailleurs, la salle de classe des CP1 va être repeinte dans l'année.</p> <p>4.2 <u>Plan Vigipirate</u> Selon la mairie, l'application du dispositif du Plan Vigipirate ne pose aucun problème sur l'ensemble du groupe scolaire Pont de Vence.</p>	

N°		Ne rien inscrire dans cette colonne
4.3	<p><u>Sécurité aux abords de l'école</u></p> <p>Les parents d'élèves font le constat que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un certain nombre de voitures se garent devant l'entrée de l'école après 17h. - l'accès piéton à l'école est difficile et souvent dangereux, - le plateau sportif est très dégradé, il peut conduire à des accidents lors des séances d'EPS ; - Le parking « gai soleil » est très difficilement praticable en cas de pluie (ornières). <p>Ils demandent que</p> <ul style="list-style-type: none"> - la borne électronique fonctionne jusqu'à 18h; - le parking « gai soleil » soit goudronné ; - le cheminement piéton école soit bien identifié (trottoirs) ; - le plateau sportif soit restauré. <p>La mairie répond que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les horaires de fermeture et d'ouverture de la borne, il faut prendre en compte tous les utilisateurs des locaux (notamment utilisation du gymnase après l'école) - pour le parking « gai soleil », il convient de vérifier s'il n'est pas situé sur une zone protégée, excluant tout goudronnage ; - pour le cheminement piéton école, la ville n'est pas maîtresse des travaux routiers en cours mais qu'elle fait le point régulièrement avec les différents intervenants. Les policiers municipaux interviennent tous les jours, verbalisent les contrevenants éventuels et exercent une protection. - pour le plateau sportif, pour l'heure, la réfection n'est pas à l'ordre du jour. 	
4.4	<p><u>Entretien des locaux</u></p> <p>Les parents d'élèves estiment que les sanitaires du RCH ne sont pas assez bien entretenus. Leurs enfants se plaignent notamment des odeurs. Ils demandent s'il est possible de prévoir un entretien biquotidien.</p> <p>La mairie répond qu'elle ne peut répondre à cette demande du fait des contraintes liées aux emplois des agents.</p>	
4.5	<p><u>Cantine et périscolaire</u></p> <p>Les parents souhaitent que la mairie éclaircisse la notion de « dépannage » pour l'inscription de leurs enfants à la cantine et/ou au périscolaire, car ils ont essayé des refus d'inscription ponctuelle alors que les motifs invoqués étaient légitimes.</p> <p>La mairie indique qu'elle est tenue de respecter des normes d'encadrement et elle précise qu'il s'agit d'un dépannage anticipé d'au moins 48 h.</p> <p>Elle indique par ailleurs que dans le cadre des deux mercredis après-midis « rattrapés » des 29 Avril et 6 Mai, (récupération du pont de l'Ascension du vendredi 15 mai), les familles doivent impérativement inscrire leurs enfants auprès du service cantine et périscolaire pour un accueil effectif ces jours-là.</p>	
4.6	<p><u>Calendrier des moments festifs avec l'école</u></p> <p>A ce jour, aucune date n'a été communiquée pour la fête du Sou et la fête du Carnaval.</p> <p>Faute de réservation de l'Espace Robert Fiat, les parents délégués songent à maintenir un défilé, car cet évènement rencontre un vrai succès auprès des écoliers du groupe scolaire. Une moyenne de 400 personnes a été comptabilisée lors des derniers carnivals.</p>	